DLP 30-10-59 066218



BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

N° 264 29 Octobre 1959

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

La Station d'Avertissements Agricoles de LYON informe ses abonnés que le Ministère de l'Agriculture a décidé de fixer comme suit le tarif des abonnements aux Stations d'Avertissements agricoles pour la campagne 1960:

- **Abonnement simple**
  (une série d'avis + PHYTOMA)............ 1.200 Fr
- Abonnement collectif (avec un seul exemplaire de PHYTOMA) .... 1.200 Fr (+ 300 Fr par exemplaire supplémentaire envoyé chaque fois à la même adresse)

La Station assure à ses abonnés le service régulier des avis et celui de PHYTOMA, seule revue documentaire spécialisée dans la défense des cultures, publiée sous le patronage du Ministère de l'Agriculture.

Non seulement le prix de cet abonnement ne correspond pas au prix de revient réel de ces divers documents, mais le nombre des notes d'information et des avis de traitements augmente de manière continue. Alors que ces avis ne s'adressaient d'abord qu'à quelques ennemis des cultures bien connus, le développement du réseau des postes météorologiques et biologiques permet maintenant d'assurer la protection des récoltes contre un nombre d'ennemis de plus en plus important et pour la plupart des cultures. Les renseignements que vous recevez sont ainsi de plus en plus complets et précis. De plus, vous n'avez pas été sans apprécier les améliorations apportées dans la présentation de PHYTOMA dont l'augmentation du nombre de pages vous fournit une documentation abondante et variée.

Par ailleurs, les services postaux ont connu une hausse dont la répercussion a été particulièrement sensible sur le prix de revient de l'abonnement qui vous est servi; bien que cette hausse soit intervenue le 6 janvier 1959, nous avons cependant maintenu, au cours de l'année 1959, les tarifs d'abonnements fixés en septembre 1958.

CORYNEUM DU PECHER

Cette maladie se manifeste sur les rameaux de pêcher par la formation de taches ovales ou arrondies, de couleur rouge avec une marge brun violacé; en automne, ces taches peuvent s'agrandir et devenir plus profondes en provoquant de véritables petits chancres. Ces lésions sont fréquemment à l'origine de la destruction des bourgeons ou du dessèchement des rameaux attaqués.

Le traitement cuprique (Bouillie bordelaise à 2%, Oxychlorure de cuivre et autres produits cupriques) appliqué dès la chute des feuilles, provoque certaines années des brûlures plus ou moins graves surtout lorsque la pulvérisation est faite par temps doux et humide sur des rameaux insuffisamment aoûtés.

Aussi utilisera t'on de préférence à la place de la bouillie cuprique, l'un des produits suivants: soufre micronisé, Zirame, Thirame, Captane; ce traitement pourra d'ailleurs être réalisé au début de la défeuillaison sur des arbres encore en

P266

végétation. Il sera utile de le renouveler en cas d'abondantes chutes de pluie.

Ce traitement d'automne est également actif vis à vis de la Cloque; mais il devra toujours être complété par un second traitement de pré-débourrement, appliqué en février, surtout sur les variétés sensibles et dans les vergers ayant eu une forte attaque de cette maladie au printemps 1959.

CONCOURS DE DETECTION DU MILDIOU DE LA VIGNE

Les personnes suivantes qui ont satisfait aux conditions fixées par le bulletin N° 252 du 6 mai 1959 bénéficieront de la gratuité de l'abonnement au "bulletin technique" et à la revue "PHYTOMA" pour la durée de l'année 1960:

Mme DUPLANT à Corcelles (Rhône)
RIONDELET Albert à St Jean des Vignes (Rhône)
JOBERT Albert à St Germain s/L'Arbresle (Rhône)
DUCROT Benoit à Cercié (Rhône)
CHAVANNE à Jullié (Rhône)
MERLE à Cercié St Ennemond (Rhône)
COULAS Léon à Chiroubles (Rhône)
Mme Vve CAILLOT Jean à Lozanne (Rhône)
JANNIN Louis à St Lager (Rhône)
DELHOME Jean à Larnage (Drôme)
MONFRAY Maurice à Blacé (Rhône)
JAFFRE Louis à Charentay (Rhône)
ALLONCLE à Chanos-Curson (Drôme)
ARNAUD Alphonse à Gervans (Drôme)
TORRET Henri à Lucenay (Rhône)
BUTTIN Marius à Francheville le Haut (Rhône)
MERA Jules à Marchampt (Rhône)
CAROD Amado à Vercheny (Drôme)
DAUMAS Edmond à Vercheny (Drôme)
DUBOEUF Marius à Chazay d'Azergues (Rhône)
THOLLET Francis à Millery (Rhône)
GEOFFRAY Gabriel à Denicé (Rhône)
PIN Antoine, Les Chères (Rhône)
AURAY à Alix (Rhône)
GUERIN Georges à Odenas (Rhône)
FONTAINE Joseph à Chasselay (Rhône)
BARANGE à Chevinay (Rhône)
MAIGNEZ Jacques à Ampuis (Rhône)
JUTTEL Pierre à Grézieu la Var.(Rhône)
DEFOUR Paul à Mauves (Ardèche)
PREMILLIEU, Grammont p/Ceyzérieu(Ain)
PERIGEAT à St Laurent d'Oingt (Rhône)
LEOS Claude à Belleville (Rhône)
LUYTON Pierre à Glun (Ardèche)
PRALY Jean à Saillans (Drôme)
Vve LORTON à Changy (Loire)
LAVERRIERE Georges à Theizé (Rhône)
GROS Robert à Barnave (Drôme)
ARNAUD Aimé à Ponsas (Drôme)
BRUN Jean à Charnay (Rhône)
POUCHOULIN à Allex (Drôme)
FARGEOT Maurice à Graves s/Anse(Rhône)
BERNARD André à Ste Marie d'Alloix(Is.)
GREPPO Claudius à St Jean des Vignes(Rh.)
JOURDAN à Erôme (Drôme)
THELLOT à Villefranche (Rhône)
LACHENAL Robert à Arbignieu (Ain)
DUCROS Robert à Montélimar (Drôme)
BENAS Francis à Fleurie (Rhône)
BRUN Emile à Courzieu (Rhône)
BONNARD Paul à Crest (Drôme)
GILLIOZ Joseph à Sciez (Hte Savoie)
CHEF de CULTURES,Château de Lacarelle à ST Etienne des Oullières(Rhône)

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux
A.PITHIOUD